

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD**

Le conseil de la Municipalité d’East Hereford s’est réuni en assemblée ordinaire le troisième jour de janvier deux mille dix-sept à dix-neuf heures à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l’Église East Hereford, étant la première assemblée ordinaire de la cent cinquante-neuvième session.

Sont présents : MM. Richard Belleville, maire  
Clément Roy, conseiller  
Mme Sonia Côté, conseillère  
Mme Linda McDuff, conseillère

**Ouverture de l'assemblée**

L’assemblée est ouverte à 19h00 par le maire Richard Belleville.

**17-01-01 - Adoption de l’ordre du jour**

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy et résolu que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé avec l’ajout suivant à 6- S. & D. Taylor Transport inc. Garantie d’exécution.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**17-01-02 - Approbation du procès-verbal des assemblées du 5 et 15 décembre 2016**

Ayant tous pris connaissance des procès-verbaux ci-haut mentionnés, il est proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par la conseillère Linda McDuff, résolu de les adopter tel que déposés.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**Période de questions**

Aucune présence

**Maire – aqueduc (Richard Belleville)**

Pas de rapport d’aqueduc

**Réseau routier (Steve Isabelle)**

Absent

**Développement local, régional et touristique (Clément Roy)**

Rien à signaler

**Loisirs et familles (Sonia Côté)**

Plaisirs d’hiver : Randonnée en raquettes aux flambeaux 4 février 2017 suivie d’une fondue au chocolat  
Tournoi de hockey bottines : 10 et 11 février

**Sécurité civile et publique (Jean-Luc Junior Beloin)**

Absent

**Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)**

Rien à signaler

**Environnement et culture (Isabelle Fillion)**

Absent

**17-01-03 - Correspondance aux archives**

Il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Sonia Côté et résolu que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales:

- 1 - Service Canada Emplois d'Été 2017
- 2 - MAMOT Versement TECQ 2014-2018
- 3- MAPAQ Crédit taxes foncières
- 4- CPTAQ Dossier
- 5- MRC Avis publics et fin de l'entente en bâtiment
- 6 - EXP Service professionnels
- 7 – Club Quad Estrie Sud Droits de passage
- 8- S. & D. Taylor Transport inc. Garantie d'exécution

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Notes et questions diverses**

Rien à signaler

**17-01-04 - Rapport financier au 28 décembre 2016**

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Revenus de décembre	10 709,50\$	
Déboursés de décembre	54 863,36	
TPS à recevoir	1 719,11	
TVQ à recevoir	1 714,89	
Chèques en circulation	5 065,36	
<b>Solde à la caisse</b>	<b>151 533,09\$</b>	<b>12 914,11\$</b>

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-01-05 - Présentation des comptes au 3 janvier 2017**

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 3 janvier 2017, il est proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par le conseiller Clément Roy et résolu que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement :

**Comptes à payer au 31 décembre 2016**

Petite caisse	57,85\$
Visa Desjardins	205,13
Pierre Chouinard & Fils	999,89
H.M. Lambert Excavation inc.	11 947,21
Transporteurs Sherbrooke Unifié inc.	1 149,75
Michel Poulin	954,87
Ressourcerie des Frontières	321,93
Groupe Environex	83,07

Stanley & Dany Taylor Transport inc.	2 037,30\$
Infotech	303,81
Québec Municipal	160,96
Johanne Beloin	31,70
Alain Lampron	95,10
Raymond Gagné	711,31
Raymond Chabot Grant Thornton	2 471,96
Loisirs East Hereford	4 500,00
Bibliothèque municipale	1 000,00
Fondation du CEGEP de Sherbrooke	100,00
Éric & Georges Beloin inc.	402,41
Visa Desjardins	24,00

**Délégation – Total : 12 035,40\$ (décembre 2016)**

Diane Lauzon Rioux	1 333,72\$
Alain Lampron	810,99
Infosat Canada	84,44
Bell Mobilité	17,13
Bell	101,29
Axion	105,52
Ministre du Revenu du Québec (remb. TPS-TVQ)	606,48
Ministre du Revenu du Québec	5 135,36
Receveur général du Canada	2 967,97
Nicole Bouchard	80,00
Échange US	467,50
Postes Canada	125,00

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-01-06 - Ajustement salarial - Secrétaire-trésorière**

Proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Linda McDuff, résolu que le salaire de la secrétaire-trésorière soit de 41 000\$ pour l'année 2017, incluant trois semaines de vacances à 9%.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-01-07 - Offre de services professionnels – Plans et devis rue de l'Église  
Dossier RIRL-2016-308 - Accord de principe**

**ATTENDU** que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a donné, en date du 8 novembre 2016, un accord de principe pour l'élaboration de plans et devis pour la réhabilitation d'une partie de la rue de l'Église;

**ATTENDU** que la firme exp. de Sherbrooke a déposé à la municipalité, en date du 6 juin 2016, une offre de services professionnels, comme ici au long reproduite;

**ATTENDU** que le conseil municipal a pris connaissance de cette offre de services et qu'il s'en déclare satisfait;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté, résolu QUE :

Le conseil municipal d'East Hereford accorde à la firme exp. de Sherbrooke le mandat d'élaborer les plans et devis de la rue de l'Église (segments 1082, 1083 et 1084 du

PIIRL de la MRC de Coaticook) au montant forfaitaire de 6 400,00\$, taxes en sus, sous réserve d'une acceptation du MTMDET;

La municipalité d'East Hereford acquittera ce coût à même ses revenus de l'année 2017, considérant qu'elle sera admissible à une aide financière pouvant atteindre un maximum de 75% de ce coût.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **17-01-08 – Plan d'intervention – Services professionnels et dépassement des coûts**

**ATTENDU** que le conseil municipal a adopté la résolution 14-11-184 accordant à la firme de consultants exp. de Sherbrooke un contrat pour la réalisation d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et de chaussées pour un montant forfaitaire de 7 900\$, excluant toutes taxes applicables;

**ATTENDU** que le MAMOT a exigé des corrections au plan d'intervention ainsi qu'une copie papier des documents ainsi que toutes les cartes correspondantes;

**ATTENDU** que la municipalité a dû défrayer des coûts supplémentaires pour ces services;

#### **POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu d'entériner la dépense supplémentaire de 687,50\$ excluant toutes taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **17-01-09 - Respect des modalités du guide de la TECQ 2014-2018**

**ATTENDU** que la Municipalité d'East Hereford a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de la contribution gouvernementale dans la cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ 2014-2018);

**ATTENDU** que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

#### **POUR CES MOTIFS:**

Il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Linda McDuff, résolu QUE :

1. La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
2. La Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou à la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans la cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
3. La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
4. La Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

5. La Municipalité s'engage à informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-01-10 – Conflit sur le bois d'œuvre**

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté, résolu d'appuyer la démarche de la FQM demandant aux ministres fédéraux responsables de ce dossier de prendre en considération l'impact éventuel d'une taxe à l'exportation sur les pertes d'emploi et de régler ce dossier avec le gouvernement américain dans les meilleurs délais.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-01-11 – Impression de dépliants pour le sentier pédestre**

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu d'autoriser l'impression de 1 000 dépliants d'information sur le sentier pédestre Neil-Tillotson. Le coût est de 238,28\$, excluant toutes taxes applicables. Impressions GB de Coaticook assurera le graphisme et l'impression.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-01-12 - Offre de service de créations IGLOO**

Proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Sonia Côté, résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière Diane Lauzon Rioux à signer pour et au nom de la municipalité une entente de services afin d'inclure sur l'application ONDAGO le sentier «La Relève et la Sagesse». Il n'y a aucun frais relié à ce service.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-01-13 - Demande au programme Emploi Été 2017**

Proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par la conseillère Linda McDuff, résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à préparer une demande au programme Emploi-été 2017 pour le service d'animation estivale. Elle est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce programme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-01-14 - Guide touristique de Coaticook**

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à signer une entente avec la Corporation touristique de Coaticook pour le renouvellement 2017 et 2018 de l'inscription du sentier pédestre Neil-Tillotson dans le guide touristique de Coaticook. Le coût est de 245,00\$ par année, excluant toutes taxes applicables. Un don de 50,00\$ sera versé à la Corporation afin de soutenir les activités de l'organisme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-01-15 – Délégation à l'activité Vins et Fromages**

Proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Linda McDuff, résolu de déléguer la conseillère Sonia Côté à la soirée Vins et Fromages de l'Expo Vallée de la Coaticook. Le coût est de 60\$ et la secrétaire-trésorière est autorisée à émettre un chèque pour ce montant. Les frais de déplacement seront remboursés conformément à la politique municipale.

#### **17-01-16 – Demande d'un permis d'alcool**

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté, résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à faire la demande d'un permis d'alcool pour l'activité raquette le 4 février prochain. Le coût est de 85\$ et la secrétaire-trésorière est autorisée à acquitter ces frais lors de la demande.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **17-01-17 - Avis de motion**

La conseillère Sonia Côté donne avis de motion, que, lors d'une prochaine assemblée, un règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 195-08 sera adopté. Ce règlement modifie la définition «résidence de tourisme». Le projet de règlement est déposé aux membres du conseil au moins deux jours à l'avance et une dispense de lecture est demandée lors de l'adoption.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **17-01-18 - Avis de motion**

Le conseiller Clément Roy donne avis de motion, que lors d'une prochaine assemblée, un règlement relatif à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Municipalité d'East Hereford. Un projet de règlement a été déposé aux membres du conseil municipal au moins deux jours à l'avance et une dispense de lecture est demandée lors de l'adoption.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **17-01-19 - Avis de motion**

La conseillère Linda McDuff donne avis de motion, qu'à une prochaine assemblée, sera présentée pour adoption un règlement ayant pour objet un emprunt afin de couvrir les immobilisations à venir en 2017, compte tenu que les paiements de la TECQ 2014-2018 ne seront versés qu'en l'an 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **17-01-20 - En vertu de l'article 124 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme**

Sur proposition de la conseillère Sonia Côté, appuyée par le conseiller Clément Roy, il est résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 261-17 intitulé : *«Projet de règlement numéro 261-17 modifiant le règlement de zonage numéro 195-08 afin de modifier la définition et la description de l'usage «résidence de tourisme».*

Ce règlement a pour objet de modifier l'actuel règlement de zonage de la Municipalité afin préciser la définition «résidence de tourisme» Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

De plus, une assemblée publique de consultation sera tenue le 6 février 2017 à 18 h 45 à la bibliothèque municipale sise au 15, rue de l'Église, à East Hereford. Un avis sera affiché dans le bulletin municipal Le Fouineur et aux deux endroits prescrits par le conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-01-21 - Levée de l'assemblée**

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté, résolu que l'assemblée soit levée à 20h24.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Richard Belleville, maire

\_\_\_\_\_  
Diane Lauzon Rioux, sec.-trésorière

*Je, Richard Belleville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_